*Dossier national[[1]](#footnote-1) :* Autorité compétente - Protocole additionnel[[2]](#footnote-2)

*Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.*

|  |
| --- |
| **Informations générales** |
| 1. Pays\* :
 | <Country name> |
| 1. Nom de l'autorité nationale compétente :\*
 | <Text entry> |
| **Coordonnées** |
| 1. Adresse civique :
 | <Text entry> |
| 1. Ville\* :
 | <Text entry> |
| 1. État ou province :
 | <Text entry> |
| 1. Code postal ou zip code :
 | <Text entry> |
| 1. Pays de la personne à contacter\* :
 | <Country name> |
| 1. Téléphone (s)[[3]](#footnote-3) :
 | <Text entry> |
| 1. Télécopieur :[[4]](#footnote-4)
 | <Text entry> |
| 1. Courriel\*(s) :
 | <Text entry> |
| 1. Adresse(s) du site Web :[[5]](#footnote-5)
 | <URL and website name> |
| **Coordonnées supplémentaires** |
| 1. Personne à contacter :
 | *<BCH record number>**Veuillez indiquer le numéro d'enregistrement auprès du CEPRB contenant ces informations ou, s'il n'est pas enregistré, joindre un nouveau modèle uniforme de « Personne à contacter ».[[6]](#footnote-6)* |
|  |
| **Responsabilités***S'il existe plus d'une autorité compétente chargée des fonctions visées à l'article 5 du Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation, veuillez préciser les fonctions de chaque autorité compétente.* *Si l'autorité compétente exerce d'autres fonctions liées à la responsabilité et à la réparation au-delà de celles énoncées à l'article 5 du Protocole additionnel, vous pouvez également fournir une description de ces fonctions ci-dessous.*  |
| 1. S’agit-il de l’unique autorité nationale compétente (ANC) pour le Protocole additionnel dans votre pays? \* :
 | ☐ Oui OU☐ Non └Si vous avez sélectionné « non » , veuillez décrire les responsabilités de l’autorité nationale compétente et compléter un format commun différent pour chaque autorité nationale compétente : <Text entry>. |

|  |
| --- |
| **Échéance pour la confirmation ou la mise à jour des informations** |
| Veillez prendre note que cette catégorie d'information requiert que les informations soient confirmées ou mises à jour un an après la date de soumission. Après la date limite, vous serez invité à confirmer ou à mettre à jour les informations dans un délai de 3 mois. Passé ce délai, si aucune confirmation n'a été reçue, les informations seront marquées comme « non confirmées ».  |
| **Information supplémentaire** |
| 1. Tout autre renseignement pertinent :[[7]](#footnote-7)
 | <Text entry>*et/ou* <URL and website name>*et/ou* <Pièce jointe> |
| 1. Notes :[[8]](#footnote-8)
 | <Text entry> |

|  |
| --- |
| **Validation du dossier** |
| Les informations doivent être soumises en ligne au CEPRB par le biais de la page Soumettre. Ce modèle uniforme permet aux utilisateurs du CEPRB de rassembler et d'organiser leurs informations avant de les soumettre à ce dernier.Si vous éprouvez des difficultés pour transmettre ces renseignements en ligne par l'entremise du Centre de gestion, veuillez faire signer les documents dûment remplis par le correspondant national du CEPRB dans la section ci-dessous réservée à cet effet et l'envoyer par courriel, en format MS Word, à l'adresse bch@cbd.int**.**Vous pouvez également les envoyer par télécopieur au : **+1 514 288 6588**.ou par courrier à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique****413, rue Saint-Jacques, suite 800****Montréal (Québec) H2Y 1N9****Canada****Information importante :** Veuillez noter que, si vous envoyez le présent formulaire par télécopieur, par la poste ou à partir d'une adresse électronique différente de celle du correspondant nationale du CEPRB enregistré (CEPRB-CN), vous devez y joindre un exemplaire ou une copie optique de la page signée.  |
| Date\* : | <YYYY-MM-DD> |
| Pays\* : | <Country name> |
| Nom du Correspondant national du CEPRB\*: | <Text entry> |
| *En foi de quoi, je certifie que les renseignements communiqués ci-dessus sont exacts et accepte qu'ils soient consignés dans le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.* |
| Signature du correspondant national du CEPRB\*: |  |

1. Les dossiers nationaux contiennent des informations validées par les correspondants nationaux avant leur publication au CEPRB. Tous les modèles uniformes peuvent être accédés sur la page intitulée Soumettre du CEPRB. [↑](#footnote-ref-1)
2. La décision CP-9/15 demande aux Parties au Protocole additionnel de Kuala Lumpur de désigner une autorité compétente, afin que cette dernière s’acquitte des fonctions énumérées à l’article 5 du Protocole additionnel, et de communiquer les coordonnées de leur autorité compétente au Centre d’échange pour la prévention des risques biotechnologiques. Veuillez noter que pour remplir le présent formulaire, vous devrez télécharger les modèles uniformes suivants : « Personne à contacter ». [↑](#footnote-ref-2)
3. Veuillez utiliser le format suivant : + (code pays) (code ville) (numéro de téléphone) (poste si nécessaire) ; Exemple : +1 514 288-2220 poste 221 (ou 1 = Amérique du nord, 514 = Montréal, 288-2220 = CBD numéro secrétariat, poste 221 = extension directe vers le standard). [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir note de page ci-dessus [↑](#footnote-ref-4)
5. Veuillez indiquer l'URL du site Web (par exemple http://www.cbd.int) et le nom du site Web (par exemple «La Convention sur la diversité biologique»). [↑](#footnote-ref-5)
6. Tous les modèles uniformes peuvent être accédés sur la page Soumettre du CEPRB. [↑](#footnote-ref-6)
7. Veuillez utiliser ce champ pour tout autre renseignement pertinent n'ayant pas été abordé ailleurs dans le fichier. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le champs ‘Notes’ est réservé à votre usage personnel. Il peut seulement être vu lorsqu’un dossier est en mode édition mais n’est pas visible lorsque celui-ci est publié. Ce champ n’est pas destiné à être utilisé pour des informations confidentielles. [↑](#footnote-ref-8)